

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 04.09.2026

Visible par le public jusqu'au: 04.09.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023672

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Démolition de containers, construction d'un escalier extérieur et d'un couvert, Leytron

Titre du projet de construction

Démolition de containers, construction d'un escalier extérieur et d'un couvert

Numéro pour consultation eConstruction

2519c4fe

Requérant(e)

Commune de Leytron

Auteur(e) de plans

Alexandre Rey

Auteur(e) de plans - Entreprise

Cheseauxrey associés SA

Parcelle

Parcelle 10252, No Folio 19, Lieu-dit Les Prés Clous, Leytron

Parcelle

Parcelle 273, No Folio 19, Lieu-dit Les Prés Clous, Leytron

Parcelle

Parcelle 328, No Folio 20, Lieu-dit Les Prés Clous, Leytron

Coordonnées

2'582'274 1'114'869

Propriétaire

Commune de Leytron

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de constructions et d'installations publiques A, Zone d'extension du village

Dérogation(s)

Forme de toiture du couvert

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 05.10.2026